

Madame, Monsieur,

Dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 avril 2019, entre 22h et 5h, des travaux vont avoir ponctuellement sur l'allée Maurice Audin. Par conséquent la rue sera barrée, et les accès et sorties des résidences de l'allée seront modifiés pendant cette plage horaire :

De 22h à 00h:

- Les **SORTIES** automobiles de l'ensemble des résidences (I3F, Sévigné, Stamu II, Chêne pointu, Étoile du chêne pointu) seront inchangées.
- En revanche, pour les résidents de Stamu II, Sévigné, Chêne Pointu et I3F, **il sera possible d'accéder à la résidence** depuis le boulevard Gagarine, l'allée Frédéric Ladrette, l'allée Louis Blériot et de reprendre l'allée Maurice Audin;
- **L'ENTRÉE** de la résidence Étoile du Chêne Pointu sera **inaccessible** en voiture entre 22h et 00h.

De 00h à 5h:

- **Les ENTRÉES** automobiles des résidences Stamu II, Sévigné, Étoile du Chêne Pointu et Chêne Pointu seront inchangées.
- Cependant, il ne sera **pas possible de SORTIR entre 00h et 5h**;
- Pour les résidents de la résidence I3F, **L'ENTRÉE** sera **inaccessible** entre 00h et 3h30. Les SORTIES seront **impossibles** entre 3h30 et 5h.



1 I3F

L'entrée de la résidence sera impossible entre 00h et 3h30.
La sortie de la résidence sera impossible entre 3h30 et 5h.

2 Stamu II 3 Sévigné 5 Chêne Pointu

Les entrées seront possibles pour les automobilistes de ces résidences.
Cependant, les sorties seront impossibles de 00h jusqu'à 5h.

4 Étoile du Chêne Pointu

L'entrée de la résidence Étoile du Chêne Pointu sera inaccessible en voiture entre 22h et 00h.
Les sorties de la résidence seront impossibles entre 00h et 5h.